



OBJECTIFS

- Réaliser un diagnostic sur le risque routier dans leur établissement (définir, identifier).
- Identifier les unités de travail concernées par le risque lié à la circulation routière.
- Décrire les situations de travail réelles.
- Repérer les sources de danger.
- Proposer des mesures de prévention et établir un programme d'action.
- Construire des outils de prévention à diffuser dans l'établissement.

PUBLIC

Tous types d'établissement.. Personnes exposées au risque routier. Responsables de service, élus DP et membres CHSCT. Personne chargée de la mise en place d'une démarche de prévention du risque routier dans l'établissement.

PÉDAGOGIE

- Travaux en sous-groupe sur la démarche d'évaluation des risques du risque routier.
- Remise d'outils d'analyse (outils d'identification, d'analyse et de hiérarchisation des risques, outils pour la mise en œuvre de plans d'action). Analyse d'accidents, Vidéo, Supports Power Point.
- Remise d'un support de cours à chaque stagiaire.
- Echanges entre les participants, mise en commun des travaux.
- Evaluation : QCM et tour de table.

PROGRAMME

Introduction

- Les Définitions : accident du travail, de missions, de trajet.
- Les statistiques d'accidents de la route nationaux et professionnels
- Causes et conséquences des accidents de circulation
- Définition : risque, danger, dommage...

Le Contexte réglementaire

- Les principes généraux de prévention
- L'évaluation des risques professionnels (décret du 05 nov. 2001)
- Les obligations des salariés et chef d'établissement
- La Responsabilité pénale et civile du chef d'entreprise en cas d'accident du travail grave

L'Evaluation du risque

- Prise en compte du risque routier dans le document unique d'évaluation des risques (Etat des lieux des déplacements, analyse des déplacements, identification des salariés exposés, examen des caractéristiques des missions, analyse des accidents survenus ces dernières années).
- Réalisation d'un diagnostic d'entreprise grâce à la démarche VECCO (Véhicule – Environnement – Conducteur – Organisation). – présentation de la démarche
- Les mesures de prévention possibles
- Identification de solutions alternatives à l'utilisation des véhicules
- Maîtriser le risque routier en entreprise
- Les autres modes de transport, Rationaliser les déplacements...

Véhicules appropriés

- Véhicules adaptés au déplacement et à la tâche à accomplir
- Vérification de l'état des véhicules
- Suivi de l'entretien des véhicules et des contrôles techniques
- Réalisation de la maintenance sur les véhicules
- La sécurité du véhicule, le chargement, les documents obligatoires...
- Avantages de la mise en place d'une conduite rationnelle (économie carburant, matériel,...)

Préparation des déplacements

- Choix des itinéraires
- Calcul des temps de trajet en prenant en compte les aléas de la route, les conditions météorologiques, les temps de pause...

Le conducteur (fatigue, alcool, médicament), la communication & l'alerte.

- Définition d'un protocole de communication / déplacement
- L'information / effet sur le conducteur
- Alerte / droit de retrait

Procédure de gestion des situations d'urgence : pannes / accidents

- Balisage, signalisation, Appel des secours...
- Matériel nécessaire à bord du véhicule (extincteur, trousse de premiers secours, gilet haute visibilité, triangle de signalisation)
- Notions de premiers secours
- Rédaction du constat amiable

L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus de renseignements.